



L'information est contenue dans la nouvelle Expression du 22 février 2018. Interpellé pour avoir vendu les « faux médicaments » à certains patients, Ibrahim Chayi va vivre l'enfer dans une « chambre de torture » à la gendarmerie Ngogbong à Douala.

« Le 25 janvier, j'ai été interpellé par de gendarmes et civil qui m'accusaient d'avoir contrefait un médicament. Il m'a demandé de lui trouver le Laroxyl, un produit conseillé aux patients souffrant de nerfs et d'hypertension. Le 25 janvier, un scénario identique va emmener un gendarme à bord d'un véhicule, en compagnie de deux personnes, se garer devant moi. Ils m'ont embarqué et conduit à la gendarmerie de Ndogbong. Une fois sur place, ils m'ont présenté une série de médicaments dont j'ignorais la provenance disant que j'aurais vendu au demandeur du Laroxyl. J'ai été mis en cellule et vers 20h, on m'y a sorti pour me servir une bastonnade de 25 coups de machette sur la plante des pieds, tout ça sans savoir pourquoi. Nous étions 27 dans la cellule à avoir subi le même sort, entassés dans un local sans eau ni toilettes », relate Ibrahim Chayi.

Interpellé, écrit le journal, le chef de la Sécurité militaire du Littoral doit avouer ne pas comprendre « cette attitude qui n'honore pas l'image de la gendarmerie camerounaise et de la sécurité militaire ».

Cameroun-Info.Net rapporte q'une procédure militaire a été engagée à l'encontre du

gendarme major Tenkeu, qui selon certaines confidences, « refuse de dénoncer ses collègues, mais avoue son crime ».